



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lille, le 22 septembre 2020

Mesdames les Directrices et
Messieurs les Directeurs d'école

S/C

Mesdames les Inspectrices et
Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

éducation
nationale

CABINET
DU DIRECTEUR
ACADEMIQUE

L'Adjoint au DASEN
en charge du 1er degré

Olivier GRAFF

Dossier suivi par
Nathalie MATUSZCZAK
Téléphone
03 20 62 32 30
Courriel
Ce.i59iena@ac-lille.fr

Hôtel Académique
144 rue de Bavay
BP 669
59033 Lille Cedex

Objet : Directeur de vie scolaire (DVS)

De nouvelles mesures à destination des directeurs d'école sont parues dans la circulaire du 25 août 2020 (BO n° 32 du 27 août 2020) et ont vocation à se mettre en place dès cette rentrée scolaire 2021. Votre accompagnement et vos échanges entre pairs y sont identifiés comme deux des axes majeurs.

La fonction de Directeur Vie Scolaire, mise en place dans le cadre d'une innovation départementale, vous accompagne dans votre professionnalisation et dans le domaine de la vie scolaire depuis 2016.

Elle s'est montrée particulièrement efficace dans l'aide à la résolution de situations complexes. A ce titre la nouvelle fonction de référent départemental sera assurée par les trois Directeurs Vie Scolaire (DVS) dans le département du Nord pendant l'année scolaire 2020/2021.

Ils ont pour objectifs de vous accompagner et de vous conseiller dans l'exercice de vos missions, par une aide, hors hiérarchie. Elle peut s'effectuer par diverses manières comme des échanges entre pairs, des analyses de situation, de la coopération ou du partage d'expérience.

Leurs missions s'inscrivent dans la stratégie départementale de formation continue et s'organisent selon plusieurs axes :

- Le conseil aux directeurs d'école concernés par des situations complexes ou nécessitant une confrontation de regards ;
- La prévention de situations de crise et l'analyse réflexive de situations de crise rencontrées ;
- L'information régulière via le site de la DSDEN ou la lettre aux enseignants ;
- L'accompagnement et la formation initiale et continue des directeurs d'école ;
- Les temps d'échange entre pairs systématisés afin de favoriser le développement professionnel continu sur les temps d'animation pédagogiques.

Ils interviennent selon la sectorisation suivante et peuvent être contactés aux adresses et numéros de téléphone précisés :

- Secteur composé des bassins de Lille 2, Dunkerque, Roubaix-Tourcoing :
Anne DUFOUR 06.03.84.09.64 dsden59.dvsdunkerque@ac-lille.fr
- Secteur composé des bassins d'Avesnes, Valenciennes, Cambrai :
Frédéric BAK, 06.11.14.10.69 dsden59.dvsvalenciennes@ac-lille.fr
- Secteur composé des bassins de Lille 1, Lille 3, Douai :
Stéphanie LEMAGNENT, 06.11.14.10.71 dsden59.dvslille@ac-lille.fr

Les directeurs vie scolaire sont disponibles et à votre écoute. Je vous invite à les contacter et les associer à vos projets.

L'Inspecteur d'académie,
directeur académique des services
départementaux de l'Éducation
nationale du Nord.

Jean-Yves BESSOL